



Un ascenseur pour porter haut la réparation de yachts

Monaco Marine a signé hier un investissement de 44 millions d'euros sur le port

Qualifié "d'exemplaire" par le Grand port maritime de Marseille (GPMM), le contrat portant création d'un gigantesque centre de maintenance, de réparation et de transformation de méga-yachts dans la cité phocéenne, a été signé, hier, par Jean-Marc Forneri, président du conseil de surveillance du port, et Michel Ducros, président du groupe Monaco Marine.

Sur un terrain de 55 000 m² idéalement situé dans le bassin Mirabeau, entre les grandes formes de réparation navale et le môle H, cet investissement privé de près de 44 millions d'euros porté par Monaco Marine, prévoit en effet l'installation d'un ascenseur à bateaux (environ 25 millions d'euros) ca-

Si le calendrier est respecté, un premier bateau pourrait être mis au sec en juin 2022.



Les acteurs de ce projet ambitieux (de g. à d.): Pierre Dartout, Christine Cabau-Woehrel, Jean-Marc Forneri, Michel Ducros, Renaud Muselier, Roland Blum et Chantal Lemeteyer. / PHOTOS P.H.G. ET ARCHIVES



pable de sortir de l'eau des unités pouvant peser jusqu'à 6 000 tonnes et mesurer 130 m de long. Le site pourra alors offrir six "positions" de yachts de très grande taille; un septième navire pouvant séjourner exceptionnellement et pour une durée limitée, sur l'ascenseur.

Selon Chantal Lemeteyer, présidente de Monaco Marine France, un premier bateau pourrait être opéré "dès le 30 juin 2022", tout en soulignant que sur des chantiers d'une telle importance et d'une telle complexité, les délais de livraisons peuvent connaître des glissements plus ou moins importants. Ce nouvel outil industriel devrait surtout permettre l'embauche de 46 personnes en CDI et fournir du travail, sous une forme indirecte, à 150 personnes; de futurs ouvriers spécialisés qui pourront notamment bénéficier de l'offre de formation aux métiers de la réparation navale de grande plaisance proposée par la Monaco Marine Academy.

D'une durée de 50 ans, la concession accordée à l'unanimité par les administrateurs du port à Monaco Marine, a donc été officialisée au siège du GPMM, à La Joliette, en présence du préfet Pierre Dartout, du président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, du premier vice-président de la Métropole Roland Blum, de la présidente du GPMM, Christine Cabau-Woehrel, du président de l'Association culturelle de la réparation navale, Bruno Terrin, et du président de Riviera Yachting Network, Laurent Falaize.

En effet, outre l'apport de Monaco Marine, le GPMM abonde au projet à hauteur de 27 M€ pour aménager la future plate-forme qui accueillera l'ascenseur, tandis que l'Etat et la Région ajoutent chacun 1,250 M€ au titre du contrat de plan Etat-Région 2015-2020 pour la réparation navale.

Déclarant avoir été convaincu par "la solidité financière et familiale d'un groupe expérimenté", le président de la Ré-

gion saluait pour sa part "l'engagement et la détermination" de Christine Cabau et Jean-Marc Forneri "dans ce dossier éminemment difficile, conflictuel et sensible, sur les plans économique et politique."

L'investissement global atteint en effet 73,5 M€; somme conséquente qui alimente un objectif particulièrement ambitieux dévoilé par Michel Ducros: faire de ce centre "le plus important pôle mondial de réparation navale pour ce type de navire"... en lien avec celui de La Ciotat.

Tous les intervenants, à commencer par le représentant de l'Etat et les responsables politiques locaux, ont en effet juré leurs grands dieux que les places de Marseille et de La Ciotat n'étaient "en aucun cas concurrentes mais totalement complémentaires", et que l'ennemi ne se trouvait pas sous le Bec de l'Aigle mais bien de l'autre côté des Alpes et des Pyrénées, plus précisément à Gènes et à Barcelone.

Philippe GALLINI